

ACCUEILLIR

LA BIODIVERSITÉ

ET S'ADAPTER

AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

DANS LES ESPACES PUBLICS

créer une haie sèche

→ UN HABITAT VIVANT FABRIQUÉ
AVEC VOS DÉCHETS DE TAILLE

Créer une haie sèche permet de valoriser sur place les déchets de taille plutôt que de les évacuer en déchetterie ou de les broyer. Empilés entre deux rangées de piquets, les branchages se transforment en un habitat vivant, à la fois refuge pour la biodiversité, brise-vue esthétique et rempart contre l'érosion des sols. Accessible techniquement et économiquement, cet aménagement se réalise avec les ressources disponibles sur la commune. Cette fiche s'adresse aux équipes techniques des communes rurales et périurbaines.

Bruant Jaune





AVANT



PRÉPARATION DU CHANTIER

1. CHOISIR L'EMPLACEMENT ET MESURER LE LINÉAIRE

- **Localiser** le lieu où sera implantée la haie sèche.
- **Mesurer** le linéaire souhaité.
- **Tester** la nature et le tassement du sol.

2. DIMENSIONNER LA STRUCTURE

- **Calculer** les quantités nécessaires et préparer des piquets de bois à la hauteur souhaitée.
- **Enfoncer** les piquets dans le sol sur 1/3 de leur hauteur totale : un piquet de 1,50 m constituera ainsi une haie sèche de 1,00 m de haut une fois réalisée.

QUAND RÉALISER UNE HAIE SÈCHE ?

La période la plus adaptée pour installer une haie sèche est la **période de repos de la végétation**, quand la sève circule au ralenti et que l'on effectue les travaux de taille ou d'élagage, le plus souvent **entre novembre et février**. Comme la haie sèche met en œuvre des déchets de tailles, il faut éviter de tailler en période sensible de nidification (mi-mars à fin août). Mais si la matière première (déchet de taille) est stockée à l'avance, il est possible de réaliser une haie sèche toute l'année.



AVANTAGES ET INTÉRÊTS

BIODIVERSITÉ : refuge pour de nombreuses espèces (nourrissage, nidification, hibernation, refuge ponctuel) ; le bois mort en décomposition nourrit les insectes saproxylophages, eux-mêmes source de nourriture pour d'autres espèces (pics, etc.).

GESTION DE L'EAU ET DES SOLS : stabilise les sols en pente, limite les coulées de boue et le lessivage, dévie les vents ; protège ainsi les cultures et espaces attenants.

ADAPTATION CLIMATIQUE : le bois en décomposition séquestre du carbone et participe à atténuer les émissions de gaz à effet de serre ; bénéfice écologique immédiat, complémentaire des plantations qui demandent plusieurs années pour rendre des services écosystémiques.

BIEN-ÊTRE ET PÉDAGOGIE : élément paysager qui dessine un espace diversifié et résilient, support pour plantes grimpantes ou traçantes (courges, cornichons, capucines, clématites...), outil de sensibilisation à la biodiversité, au réemploi et aux aménagements sobres.

3. POSITIONNER LES PIQUETS

- **Planter** deux rangées de piquets à intervalles réguliers, disposées en quinconce. L'espacement entre deux piquets d'une même rangée sera de 50 cm minimum, jusqu'à 1,00 m maximum (au-delà, les petits branchages ne sont plus contenus).
- **Compter** 50 cm à 1 m entre les deux rangs ; cette distance est indicative et peut être adaptée selon le contexte, les besoins et les envies esthétiques.

4. MATÉRIEL ET AUTORISATIONS

- Piquets en bois de récupération ou en bois local durable, non traité, résistant sans traitement aux conditions d'implantation (châtaignier, robinier, par exemple).
- Branchages et déchets de taille exclusivement non traités : un point de dépôt peut être proposé aux administrés à proximité du chantier ; les rémanents d'entretien de la commune et des jardins suffisent souvent à alimenter la structure. Éviter l'introduction de bois d'espèces exotiques à risque invasif.



PENDANT RÉALISATION

1. TRAÇAGE

→ **Tracer** le linéaire de la haie au sol (avec des cordelettes ou un tuyau d'arrosage, par exemple).

2. IMPLANTATION DES PIQUETS

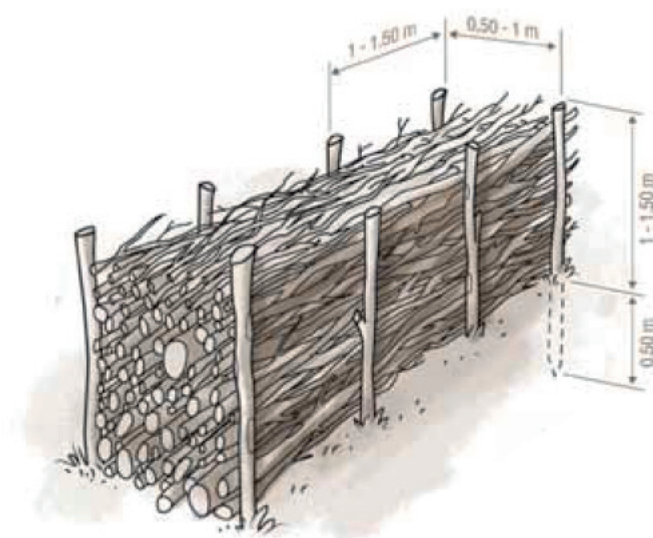
→ **Enfoncer** les piquets dans le sol, en prévoyant un pré-trou en sol compacté.
→ **Planter** deux rangées de piquets à intervalles réguliers, disposées en quinconce.

3. REMPLISSAGE

→ Entre les deux rangs de piquets, **disposer** les branchages dans le sens de la longueur.
→ **Former** une base stable avec les morceaux les plus épais et quelques branches transversales au fond, puis remplir progressivement en alternant zones denses et zones plus aérées pour créer des cavités et des gradients d'humidité.
→ **Comblir** les espaces vides avec des feuilles mortes ou d'autres matières organiques disponibles si besoin.

4. FINITION

→ Pour un meilleur maintien des branchages, prendre le temps de les **plessier** ou de les **tresser** entre eux. Cette étape n'est pas obligatoire et elle dépend de la nature des branchages employés.



Hérisson

LES ESPÈCES FAVORISÉES PAR LA HAIE SÈCHE

Oiseaux : rougequeue, rougegorge familier, bergeronnette, troglodyte mignon, moineau, merle, grive, bruant jaune...

Insectes : chrysope (dévoreuse de pucerons), carabes (prédateurs de limaces et escargots), insectes xylophages et saproxylophages...

Autres : zone d'hibernation pour les batraciens, les hérissons et les lézards.





JETER UN ŒIL POUR SE FAIRE UNE IDÉE

Rien de mieux que d'aller voir sur le terrain à quoi ressemble une haie sèche. Dans le parc, plusieurs haies sèches ont été réalisées dans des espaces publics, notamment :

- Dans le jardin du presbytère à Schweyen (57)
- En limite du parking du cimetière de Hunsbach (67)
- A coté de l'aire de jeux à Rott (67)

Pour en savoir plus →



APRÈS



GESTION ET ENTRETIEN

1. RECHARGER LA HAIE

- Le bois se décompose et se tasse progressivement. Pour maintenir l'effet esthétique et la masse de bois, **recharger régulièrement la haie avec de nouveaux branchages**.

2. GÉRER LA VÉGÉTATION SPONTANÉE

- Des arbres et arbustes, dont les graines sont apportées par le vent ou les oiseaux, pousseront naturellement dans et en bordure de la haie. **On peut choisir de les retirer** et de contenir la haie, ou au contraire de **les laisser se développer** : en quelques années, la haie sèche peut ainsi se transformer en haie bocagère vivante et touffue.

3. PLANTER POUR ACCÉLÉRER LA VÉGÉTALISATION

- **Planter des arbres, arbustes ou plantes vivaces**, qui pousseront protégés par les branchages, permet d'accélérer le processus de végétalisation de la haie sèche si c'est le souhait de la commune.

4. LIMITER LES NETTOYAGES

- **Éviter les nettoyages excessifs** pour préserver la diversité de tailles et de cavités de la haie.

Vigilance concernant les matériaux de remplissage ! Utiliser exclusivement du bois non traité et éviter d'introduire dans les branchages des essences exotiques à caractère invasif.

VOUS AVEZ BESOIN D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA MISE EN PLACE D'UNE HAIE SÈCHE DANS VOTRE COMMUNE ?



- Complétez le formulaire de demande d'accompagnement en ligne

- Pour plus de précisions :
+33 (0)3 88 01 49 59 - contact@parc-vosges-nord.fr

Stage
18 novembre / 9h30 - 16h00
Mettez les mains dans la terre
Création d'une Haie Sèche - chantier participatif
Jardin du Presbytère, 66 rue de l'église, 57720 Schweyen
inscription obligatoire : inscriptions@infosparcvosgesnord.fr ou Tél. +33(0) 3 88 01 49 62